

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2013**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil mercredi, le 26 juin 2013, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Madore, les conseillers suivants :

Benoit Roy	siège 1
Sylvie Robidas	siège 2
Vincent Tremblay	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Alain Tétrault	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Édith Rouleau est aussi présente.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE**

Après avoir constaté le quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 40.

**2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont été convoqués par monsieur le Maire Jacques Madore;

**ATTENDU QU'** ils sont tous présents

**Résolution 2013-06-167**

Il est proposé par le conseiller Benoit Roy,  
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

**QUE** tou-te-s les conseiller-ère-s renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

**3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour ci-dessous reproduit.

**Résolution 2013-06-168**

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,  
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

D'accepter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire qui est le suivant :

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Renonciation à l'avis de convocation;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Moratoire taxes municipales;
5. Envoi collectif;

6. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
7. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **MORATOIRE TAXES MUNICIPALES**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5. **ENVOI COLLECTIF**

**ATTENDU QU'** un citoyen organise un rassemblement pour les citoyens qui vivent un problème de non-conformité de l'installation septique selon le règlement Q2-r.22 du gouvernement;

**ATTENDU QUE** ce citoyen a téléphoné à quelques compagnies pour obtenir un prix de groupe;

**ATTENDU QUE** un envoi collectif pour être fait afin d'annoncer le rassemblement aux citoyens;

**Résolution 2013-06-169**

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

**DE** poster un envoi collectif pour annoncer le rassemblement des citoyens pour entreprendre les différentes démarches en groupe pour les installations septiques des citoyens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LE POINT DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR**

Aucun-e citoyen-ne est présent-e parmi l'assistance.

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire déclare la levée de la séance extraordinaire à 20 h 28.

---

Jacques Madore, maire

---

Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière